



Relevé de décisions réunion du Conseil Communautaire du 10 septembre 2015

Étaient présents : voir tableau de présence

Le conseil communautaire est accueilli par J. MAURICE, Maire d'Arc et Senans, qui présente sa commune, ses projets et les services à disposition des habitants.

Programme LEADER : présentation du groupe d'action local

B. MERCIER, animateur LEADER du Pays Loue Lison, présente le programme LEADER et invite les élus à relayer auprès des forces vives du territoire les possibilités d'actions pour le développement de l'économie rurale, dans les domaines suivants :

- milieux naturels, activités agricoles et forestières, biodiversité
- ressource bois, énergies renouvelables, diversification de l'activité agricole,
- valorisation des atouts naturels et culturels, tourisme, développement de l'économie locale et des circuits courts.

Le territoire du Pays Loue Lison bénéficiera d'une enveloppe de 2 300 000€ (période 2015-2020), pour soutenir des projets validés par le groupe d'action local sur son territoire.

TEPOS - TEPCV

TEPOS :

Le recrutement d'un animateur TEPOS sur la CCCQ est en cours, l'embauche est prévue pour décembre 2015.

Le poste sera partagé entre un mi-temps TEPOS pour la CCCQ et un mi-temps animateur PCET (plan climat énergie territorial) pour le syndicat mixte du Pays Loue Lison.

Contrat CDD d'un an, renouvelable 2 fois un an, bénéficiant d'aides ADEME :

- 12 000€ / an pour le fonctionnement (environ 7 500€ restant à charge de la CCCQ)
- 15 000€ pour l'investissement nécessaire (locaux, informatique, ...)
- 60 000€ sur les 3 ans, pour financer des actions de communication.

Les conditions salariales seront soumises à l'approbation des conseillers communautaires, après entretien et sélection parmi les candidats.

TEPCV :

La signature de la convention a eu lieu le 9 septembre dernier, au ministère de l'écologie (Paris). La CCCQ a été distinguée pour son projet de mise en place d'une collecte et de traitement local de bio-déchets des gros producteurs, ainsi qu'un service de broyage à domicile des déchets verts.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le cabinet SEDD est retenu (8 250.67€ HT + 2 700€ HT audit énergétique).

La CCCQ bénéficiera de subventions comme suit :

- Département **65%** x 8 250.67€ = 5 362.94€
- ADEME **70%** x 2 700€ = 1 890€.

Une demande de subvention est également déposée dans le cadre du programme Effilogis.

Les travaux de réhabilitation du gymnase et des locaux sont programmés pour fin 2016.

La Présidente demande à T. MAIRE du POSET, conseiller départemental, d'organiser une réunion avec les vice-présidents du Département en charge de l'environnement et du patrimoine, afin d'étudier la possibilité d'une chaufferie commune à énergie renouvelable. Demande acceptée par T. MAIRE du POSET.

Loi NOTRe

Sarah FAIVRE annonce la venue du Préfet du Doubs et de M. SETBON, secrétaire général, le **16 septembre prochain, à 18h, à la CCCQ**. Les Maires et délégués sont invités à échanger sur la nouvelle organisation du territoire.

Le calendrier extrêmement serré exige une rigueur et la Présidente appelle à ne pas remettre en cause régulièrement une ligne de conduite qui doit s'adapter en fonction du calendrier.

La Présidente fait un retour en arrière sur les différentes réunions de bureau et de conseils communautaires où la loi NOTRe a été abordée, travaillée et débattue. (bureau du 12 mai, conseil communautaire du 28 mai, réunion urbanisme le 22 juin, bureau le 23 juin, conseil communautaire le 7 juillet, conseil communautaire extraordinaire en présence des maires le 27 août), ce qui a permis d'avoir, lors de la CDCI du 2 septembre, une position des élus du territoire démocratiquement choisie.

Le 3 septembre, la CCCQ apprend qu'un courrier avait été envoyé à plusieurs membres de la CDCI.

L'exécutif regrette que les communes de Chenecey-Buillon, Epeugney, Montrond le Château et Rurey n'aient pas informé la Présidente avant la réunion de la CDCI.

Les représentants de ces communes ont reconnu une maladresse de leur part.

La Présidente et les Vice-présidents résument la rencontre avec les exécutifs des 2 CC (Amancey et Ornans).

La CCPO souhaite fusionner avec la CC d'Amancey seule + les 4 communes de la CCCQ qui en ont fait la demande.

La CCALL ne souhaite pas fusionner avec la CCPO seule, veut encore privilégier sa possibilité de dérogation de seuil (5 000hb) et propose, dans le contexte d'un éclatement de la CCCQ, une fusion avec les communes restantes de l'ex CCCQ.

Après échanges sur la nécessité de faire bloc pour l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre territoire (fiscalité et compétences), un tour de table des avis des représentants des communes présents (maires ou délégués), donne le résultat suivant : 22 pour un bloc "Pays Loue Lison", 6 pour la solution proposée par Amancey et 1 souhait pour partir avec la CC du Val d'Amour.

Les élus chargent la Présidente de relayer cet avis lors de la prochaine réunion de la CDCI.

Questions diverses

* ZA : suite au refus du cabinet Berest d'assumer la responsabilité de diverses malfaçons sur le réseau d'eau de la ZA, à l'unanimité, les conseillers décident de confier le dossier à un expert, afin de déterminer si une action en justice pourrait bénéficier à la CCCQ. Les frais engendrés seront remboursés par l'assurance Groupama de la CCCQ.

Il y a lieu de modifier le règlement intérieur de la zone, afin de permettre aux candidats à l'achat de parcelles de monter leur dossier :

- autorisation de construction en limite de propriété, de pose de panneaux photovoltaïques, de signalétique publicitaire sur les bâtiments, de pose de supports d'une hauteur supérieure à 15m, pour permettre l'installation de signalétique, suppression des contraintes de couleur de façades et des totems.

De plus, une modification du permis d'aménager est nécessaire :

- pour un regroupement des 3 parcelles + une partie de la desserte intérieure qui seront vendues à M. DAGUE
- pour pouvoir déposer une demande d'accès direct de ces parcelles à la RD 15.

A l'unanimité, les conseillers acceptent le devis du cabinet Robert, pour le bornage + montage du dossier de permis modificatif (1 114,94€ TTC).

Eau : N'ayant pas la compétence "eau", la CCCQ ne peut facturer que la consommation réelle au prix de fourniture par le Syndicat des eaux de la Chassagne.

* Gens du voyage : la Présidente donne lecture du courrier du Préfet (en annexe) et se félicite de l'atmosphère plus sereine cet été, par rapport aux années précédentes. La procédure mise en place en partenariat avec les services de gendarmerie et l'appui de la Préfecture, semblent avoir donné satisfaction.

* Avancement de grade de L. ROBERT : à l'unanimité, les conseillers valident la proposition de la Présidente, pour un avancement de grade de L. ROBERT (ETAPS principal 1^o classe), dans les meilleurs délais.

- * NAP : démarrage des interventions de L. FERY, dans le cadre des nouvelles activités pédagogiques, pour les groupes scolaires des secteurs de Liesle, Myon, Fourg, Epeugney-Rurey, Chenecey-Buillon et Montrond le Château.
- * FSL et FAAD : unanimité pour maintenir la contribution de la CCCQ à la place des communes (0.91€ / habitant et par an).
- * Médiathèque de Quingey : G. DAVID soumet aux conseillers une réflexion sur une participation de la CCCQ au fonctionnement de la médiathèque de Quingey, qui offrirait la gratuité d'un service à tous les habitants de la CCCQ.

COMMUNES	TITULAIRE		SUPPLEANT	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	X X X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET	exc	Jean-Louis MOUGET	exc
By	Charles JACQUES		Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	X
Charnay	Claude OUTREY	exc	J. Claude STADELMANN	
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	X	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	X X		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT	X	Roger GOY	
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	exc
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	X	Maurice BRAEMS	
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X X		
Fourg	Pascal DUGOURD	X	Christophe LEGAIN	X
Goux	Patricia PAQUIEZ	X	Magali OLMEDA	exc
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	X
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	
Mesmay	J. Louis POGLIANO	X	Jérôme LEFEBVRE	X
Montfort	Jean-Luc SAGE	X	Stéphane TISSOT	
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X proc		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	X
Palantine	Bernadette FAILLENET	X	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN		Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN	exc	Philippe LANOY	exc
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	X X X		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	X	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	X	Alain MONNIER	X
Samson	Jacques PAUL		Rémy PAUL	X